

POUR DIFFUSION IMMÉDIATE  
CNW, code 70 + liste télécopieur

## PROJET DE DRAGAGE D'ENTRETIEN DU CHENAL ENTRE HUDSON ET OKA DANS LE LAC DES DEUX-MONTAGNES

VENEZ DONNER VOTRE OPINION LE 12 MAI 2003 À HUDSON

Québec, le 28 avril 2003 – La commission du Bureau d'audiences publiques sur l'environnement (BAPE), présidée par M<sup>me</sup> Nicole Boulet, tiendra la deuxième partie de l'audience publique sur le projet du ministère des Transports de draguer le chenal entre Hudson et Oka dans le lac des Deux-Montagnes, le 12 mai 2003 à 19 heures, au Centre communautaire d'Hudson, situé au 394, rue Main à Hudson.

Cette deuxième partie sera consacrée exclusivement à l'audition des mémoires des personnes, des municipalités, des organismes et des groupes désireux de donner leur avis à la commission ainsi qu'aux suggestions et aux opinions verbales du public.

### La participation du public est essentielle

La participation du public est essentielle pour la commission. Elle permet d'entendre les arguments et les opinions du milieu avant la rédaction du rapport qui sera remis au ministre de l'Environnement au plus tard le 7 août 2003.

### Comment rédiger un mémoire ?

Un mémoire est un document servant à exposer des opinions ou des préoccupations sur un sujet précis. Il permet de développer et de préciser les arguments qui soutiennent cette opinion.

En règle générale, un mémoire comprend les éléments suivants : une courte présentation de la personne, de la municipalité, de l'organisme ou du groupe qui soumet le mémoire, une brève explication de l'intérêt porté au projet, des opinions sur l'ensemble du projet, les préoccupations liées au projet et enfin, toutes les suggestions et les commentaires susceptibles d'améliorer le projet et d'éclairer la commission. Ceux et celles qui décident de ne pas rédiger un mémoire peuvent exprimer leur opinion verbalement lors de l'audience publique. Une présentation verbale peut être développée de la même façon qu'un mémoire.

Ces conseils sont fournis ici à titre indicatif seulement. Ils sont également disponibles dans le site Internet de la commission à la rubrique *Comment participer*.

### Comment présenter et transmettre un mémoire ?

Afin d'assurer une bonne planification du déroulement de la séance publique, toute personne, groupe ou municipalité qui désire faire connaître son point de vue, soit par la présentation d'un mémoire ou par une intervention verbale, est invité à informer la coordonnatrice du secrétariat de la commission, M<sup>me</sup> Monique Gélinas, en composant le (418) 643-7447 ou, sans frais, le 1 800 463-4732.

Afin que la commission puisse en prendre connaissance avant la séance publique, le mémoire qui sera présenté devra être transmis au BAPE, **au plus tard le 8 mai 2003**, au 575, rue Saint-Amable, bureau 2.10, Québec, G1R 6A6, **à l'attention de M<sup>me</sup> Monique Gélinas**.

Les personnes désirant transmettre leur mémoire par courrier électronique doivent l'adresser à : [HUDSON-OKA@BAPE.GOUV.QC.CA](mailto:HUDSON-OKA@BAPE.GOUV.QC.CA) et une copie originale devra suivre par la poste. Dès qu'ils seront rendus publics, les mémoires seront déposés dans les centres de consultation et diffusés dans le site Internet de la commission à l'adresse : [WWW.BAPE.GOUV.QC.CA](http://WWW.BAPE.GOUV.QC.CA).

### **Documentation disponible**

Les documents relatifs à ce projet ainsi que les transcriptions des séances de la première partie de l'audience sont disponibles pour consultation aux endroits suivants :

- ❖ **Bibliothèque municipale d'Oka, 183, rue des Angés, Oka ;**
- ❖ **Municipalité d'Oka, 183, rue des Angés, Oka ;**
- ❖ **Municipalité d'Hudson, 481, rue Main, Hudson ;**
- ❖ **Conseil de bande Mohawk de Kanesatake, 681, rang Sainte-Philomène, Kanesatake ;**
- ❖ **Bibliothèque municipale de Deux-Montagnes, 200, rue Henri-Dunant, Deux-Montagnes (pour un accès gratuit à Internet seulement) ;**
- ❖ **Bibliothèque municipale Guy-Bélisle, 80, rue Arthur-Sauvé, Saint-Eustache (pour un accès gratuit à Internet seulement) ;**
- ❖ **Université du Québec à Montréal, Pavillon Hubert-Aquin, Bibliothèque centrale, 1255, rue Saint-Denis, local A.M. 100, Montréal ;**
- ❖ **Bureau du BAPE à Québec, 575, rue Saint-Amable, 2<sup>e</sup> étage, bureau 2.10.**

Les documents sont également disponibles dans le site Internet du BAPE : [WWW.BAPE.GOUV.QC.CA](http://WWW.BAPE.GOUV.QC.CA).

Les personnes intéressées à obtenir plus d'informations peuvent communiquer avec M<sup>me</sup> Monique Gélinas au (418) 643-7447 ou, sans frais, au 1 800 463-4732, ou par courrier électronique à l'adresse suivante : [HUDSON-OKA@BAPE.GOUV.QC.CA](mailto:HUDSON-OKA@BAPE.GOUV.QC.CA).